



Perpignan, le 30 septembre 2019

Communiqué de presse

Affaissement sur la RN116 au droit du barrage du Riubanys Début des travaux et déviations

L'affaissement de la Route Nationale 116 (RN116), au droit du barrage du Riubanys, en aval de la commune de Villefranche-de-Conflent a nécessité la mise en place d'une surveillance permanente par la DIR Sud-Ouest et la mise en œuvre de mesures de préservation immédiate.

Le lundi 7 octobre 2019, les travaux de reconstruction du soutènement de la route et de pose d'une dalle en béton armé en remplacement de la partie affaissée vont débuter.

Ces travaux vont se dérouler en plusieurs phases aux incidences sur la circulation suivantes :

- **du lundi 7 octobre 2019 au lundi 14 octobre 2019** : Travaux avec maintien de la route ouverte et circulation alternée.
- **du lundi 14 octobre 2019 au vendredi 18 octobre 2019** : Travaux avec alternat de circulation dans la journée et fermeture de la route entre 22 h et 06 h ;
- **du samedi 19 octobre 2019 au dimanche 21 octobre 2019** : Travaux avec maintien de la route ouverte et circulation alternée;
- **du lundi 21 octobre 2019 8H00 au samedi 26 octobre 2019 6H00** : Travaux 24h/24 avec fermeture de la route ;
- **du samedi 26 octobre 2019 au vendredi 22 novembre 2019** : Travaux avec maintien de la route ouverte et circulation alternée.

Durant les périodes d'interruption de la circulation, le plan de gestion du trafic de la RN 116 sera activé et des déviations de la circulation devront être empruntées et respectées.

Les véhicules légers (moins de 3,5 tonnes) emprunteront :

- les RD 27, 47 et 116 pour relier Prades à Villefranche-de-Conflent en passant par Codalet, Taurinya, Fillols et Corneilla-de-Conflent ;
- les RD 116 et 27 pour relier Villefranche-de-Conflent à Prades en passant par Corneilla-de-Conflent, Vernet-les-Bains, Fillols, Taurinya et Codalet.

Contact presse :

Audrey SARTRE-ALBASI

07.85.44.44.37 | pref-communication@pyrenees-orientales.gouv.fr

[@Prefet66](https://twitter.com/Prefet66) | www.pyrenees-orientales.gouv.fr

Pour les véhicules utilitaires et dont le poids total en charge est inférieur à 7,5 tonnes, la déviation emprunte l'itinéraire Estagel, Saint-Paul-de-Fenouillet, Axat, Formiguères et La Llagonne dans les deux sens de circulation.

Pour les poids-lourds de plus de 7,5 tonnes, la déviation emprunte les autoroutes A9, A61 et A66 en passant par Narbonne, Carcassonne et Foix, puis la RN 20 en passant par Latour de Carol et la RN 116 en passant par Bourg-Madame et Mont-Louis dans les deux sens de circulation.

Durant toute la durée des travaux, il est demandé aux usagers de respecter la signalisation et les règles de prudence afin d'assurer leur propre sécurité et de ne pas compromettre celle des personnels travaillant sur le chantier.

Contact presse :

Audrey SARTRE-ALBASI

07.85.44.44.37 | pref-communication@pyrenees-orientales.gouv.fr

[@Prefet66](https://twitter.com/Prefet66) | www.pyrenées-orientales.gouv.f